



Le Conseil Municipal se réunira **En séance publique**

MARDI 19 MAI 2026 A 19H30
À l'Hôtel de ville – Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal de l'élection du Maire du 27 mars 2026

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026

- 1 - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs,
- 2 – Création des commissions communales,
- 3 - Dénomination de la place publique de l'Esplanade
- 4 - Modification du règlement intérieur d'organisation du temps de travail, a la sante et à la sécurité
- 5 - Approbation du renouvellement d'une convention de mise à disposition de personnel à temps partagé entre la commune de Beaumont de Lomagne et la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise, suite à la définition de l'intérêt communautaire « Aménagement, entretien et gestion de la piscine de la base de loisirs de Beaumont de Lomagne »,
- 6 – Actualisation des tarifs des droits de place,
- 7 – Approbation convention de mise à disposition d'une partie d'un terrain communal à L'EARL BOUFFE VENT
- 8 – Subvention exceptionnelle - GLPE
- Questions orales.

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Jacqueline TONIN

Affiché le : 11 MAI 2026

